

Agent d'exploitation des équipements sportifs (A2ES) non logé CDD 1 an H/F

Adjoint technique territorial

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Référence : 2025-VERSAILLES-216

Localisation du poste : 78000

Direction concernée

SPORTS

Domaine d'activité

Sports

Service concerné

SPORTS EQUIPEMENTS SPORTIFS

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales

Accueil-relacionnel des publics :

Accueillir, informer, orienter et renseigner les différents publics (clubs sportifs, usagers...)

Surveillance des biens et des personnes :

Contrôler, surveiller, assurer la sécurité des différents usagers présents dans l'établissement

Renseigner les rapports d'incidents et de fréquentation sur le logiciel de planification

Contrôler le respect par les utilisateurs des réglementations applicables aux équipements (sécurité, hygiène ...)

Vérifier quotidiennement le bon fonctionnement technique des équipements, de leur état de propreté et de l'application des consignes de sécurité

Remonter quotidiennement au responsable AEES les anomalies et problèmes rencontrés ou signalés par les usagers

Entretien-nettoyage :

Entretien (nettoyer) les équipements avec aspirateur, auto-laveuse, centrale vapeur, collecter les déchets (intérieurs et abords), désinfection des locaux sanitaires, vestiaires, DOJO...

Remplacer le papier toilette, essuie main et savon

Maintenance réparation :

Entretien l'ensemble des matériels de nettoyage du complexe (auto-laveuse, aspirateur, mono-brosse ...)

Effectuer les petits travaux ponctuels d'entretien (rafraichissement peinture, changement d'ampoules et néons, petite serrurerie (serrage des poignées, lubrification serrure...)

Vérifier à l'ouverture et à la fermeture de l'équipement l'état des matériels sportifs et du mobilier

Effectuer petits entretiens des extérieurs (ramassage des déchets, trottoir, allée, parking, passage tondeuse, désherbage souffleur, brûleur

Logistique quotidienne - événementielle :

Participer à la préparation matérielle et à la remise en état des équipements sportifs accueillant les manifestations : montage, démontage, transport et manutention de matériel lourd (stands, barnums, tatamis, tapis, tables, chaises ...), nettoyage des sites...

Préparer les terrains de sport pour les compétitions (poteaux, filets de buts, ...)

Missions ponctuelles

Contribuer à la mise en oeuvre du plan neige municipal et venir en renfort du pôle terrains de sport (jardiniers) en cas de nécessité

Votre profil

Formation

Formation

Langue française lue, parlée, écrite

Expérience

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Expérience sur un poste similaire

Savoir-faire

Être capable de travailler en toute sécurité

Assurer l'entretien du matériel mis à disposition

Être capable de remonter l'information en priorisant le moyen en fonction de l'urgence

Savoir utiliser l'outil informatique (Outlook, Planitech)

Savoir consulter les plannings et les faire respecter

Savoir appliquer les protocoles d'ouverture et de fermeture

Connaissances techniques/théoriques

Connaître les statuts et l'organisation de la fonction publique territoriale

Connaître les produits d'entretien à utiliser sur les différentes surfaces

Connaître le fonctionnement et l'entretien des machines mises à disposition

Connaître les règles d'un bon accueil

Connaître la réglementation incendie et les modalités d'évacuation

Connaître les points à vérifier visuellement sur le mobilier sportif

Savoir-être

Qualité relationnelle et esprit d'équipe

Sens de l'organisation et de la priorisation

Adaptabilité aux différents publics et situations

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Permis B et habilitations

Fortement recommandé :

Permis B

SSIAP 1

Permis CACES Nacelle R486

Cycle de travail

Poste de 36h hebdomadaire

Planning par quinzaine

Contrainte(s) liée(s) au poste

Travail 1 week-end sur 2

Avantages

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%

Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)